

## L'actu du jour

### Le mot du jour : scanner

De nouveaux scanners numériques permettant de voir le corps des passagers à travers leurs vêtements seront testés dans les aéroports parisiens dès la fin du mois de janvier. L'objectif : s'assurer que les passagers ne transportent pas d'objets ou d'armes pouvant servir à un attentat.



Les scanners numériques qui seront bientôt testés dans les aéroports parisiens permettent de voir le corps à travers les vêtements. (©Photo AFP)

#### D'où ça vient ?

Le mot «**scanner**» vient de l'anglais «to scan», qui signifie «scruter, explorer». «Scanner» signifie donc analyser précisément un objet ou un document grâce à un appareil: le scanner. Aujourd'hui, la plupart des imprimantes sont équipées de scanner qui permettent de numériser des images et de les enregistrer dans un ordinateur. Mais il existe aussi des scanners plus puissants qui permettent aux médecins d'obtenir des images de l'intérieur du corps.

#### Dans l'@ctu

**Des scanners numériques qui déshabillent** virtuellement les passagers avant qu'ils n'entrent dans l'avion? Non, ce n'est pas de la science-fiction. Le secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, a annoncé aujourd'hui que ces scanners corporels seraient testés dans les aéroports parisiens avant la fin du mois de janvier, «et certainement, sur les vols vers les États-Unis», a-t-il ajouté.

Une décision prise en urgence, après **une tentative d'attentat** qui a eu lieu le 25 décembre dernier, sur un vol

reliant Amsterdam (Pays-Bas) à Détroit (États-Unis). Un passager avait réussi à s'introduire dans l'avion avec des explosifs. Heureusement, sa bombe artisanale n'a pas fonctionné et il a été maîtrisé par d'autres passagers.

**Les scanners** qui seront bientôt testés à Paris devraient permettre d'éviter que cette situation, qui aurait pu tourner au drame, ne se reproduise.

**Mais comment ça marche?** Alors que les portiques de sécurité, utilisés actuellement dans les aéroports, ne permettent de détecter que les objets métalliques, le scanner corporel met le voyageur à nu, grâce à des ondes capables de traverser les vêtements. Sur un écran de contrôle, les agents de sécurité de l'aéroport peuvent observer le corps du passager en 3D: impossible de cacher quoi que ce soit!

Si ce scanner est un atout pour la sécurité, de nombreuses voix s'élèvent pour **dénoncer le non-respect** de l'intimité des passagers. C'est ce qui préoccupe notamment les associations de défense des droits de l'homme. Selon la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), toutes les précautions ont été prises: l'agent de sécurité observera l'image du corps du passager en 3D, sans le visage.

De plus, ces agents **ne devraient pas voir la personne** qui est en train d'être scannée, impossible donc de faire le rapprochement entre une image et une personne réelle. Enfin, les parties génitales seront floutées et, comme pour les contrôles actuels, ce seront des hommes qui contrôleront des hommes et des femmes qui contrôleront des femmes.

Sur la question de la **dangérosité des ondes**, la DGAC répond qu'elles sont totalement inoffensives: 500 fois moins puissantes que celles d'un téléphone portable.

Et toi, que penses-tu des ces scanners?

#### **La question du jour:**

Où le scanner corporel va-t-il être bientôt testé?

1. à Paris
2. à Londres
3. à New York

#### **Pour en savoir plus :**

Le scanner corporel porte-il atteinte à l'intimité ?

Tiphanie Truffaut

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)